

Aulnay-sous-Bois, lundi 19 janvier 2015

Monsieur le Procureur de la République,
Tribunal de Grande Instance de Bobigny
173 Avenue Paul Vaillant Couturier
93000 Bobigny

Objet : plainte

Pièces jointes : annexe règlement urbanisme
et copie lettre à M Le Maire

Monsieur le procureur de la République,

Je soussignée [REDACTED],
déclare une action contraire aux règles d'urbanisme de ma ville d' AULNAY SOUS BOIS.

Je porte à votre connaissance les faits suivants qui justifient ma plainte :

AFFAIRE CEDRE BLEU- FAITS & PROCEDURE

- *En 2011 (approximativt) notre voisine âgée **Mme Gisèle LAURENT** décède, laissant ses 4 enfants hériter de sa propriété du 33 av du Gros Peuplier 93600 AULNAY-SOUS-BOIS*
- *Début 2014, le représentant de ces derniers (mari de l'une des filles) nous contacte, et se rend plusieurs fois à notre domicile 31 av du Gros Peuplier 93600 AULNAY-SOUS-BOIS*
- *Insistant, il nous explique sa volonté d'obtenir l'autorisation de couper le cèdre bleu situé très à l'avant de sa maison, à droite de la nôtre, dans le but de faire construire une maison ds l'alignement de la nôtre . Il souhaite que l'on appuie sa demande, sachant que le cèdre est protégé, il nous propose de nous plaindre des ennuis que nous causerait l'arbre !*
- *Je me renseigne à la mairie, **M SUDRIYAL 06 11 10 00 99 et M DIDIER** aux espaces verts me disent que ces arbres, chênes et cèdre, sont protégés (centenaires de la forêt de Bondy), cf annexe règlement urbanisme p74.*
- *Nous faisons part au représentant des héritiers de ce que cet arbre ne nous dérange pas, qu'il est classé « remarquable », protégé, et qu'en revanche, les chênes de sa propriété doivent faire l'objet d'entretien, l'élagage n'ayant pas été pratiqué depuis des dizaines d'années.*
- *Eté 2014 j'adresse une lettre en AR au notaire des héritiers (adresse communiquée par la Mairie) afin de rappeler la nécessité d'entretien et d'élagage des arbres.*
- *En l'absence de réponse j'assigne au TI les héritiers, ma voisine **Caroline DEBRAY** agit de même.*

- *Lundi 12 janvier , je suis dans mon bureau parisien lorsque j'apprends par mon ami resté sur place qu'une entreprise d'élagage a barré la route, les voisins déplacent en hâte leur auto, mon ami surveille les travaux, et, m'informe de ce que l'élagage se transforme en abattage.*
- *J'appelle immédiatement M SUDRIYAL, qui se déplace, très en colère, appelant la police (selon mon ami, témoin de la scène) .*
 - *M SUDRIYAL me rappelle pour m'expliquer qu'un résineux est difficile à élaguer et, que l'entreprise a jugé préférable de l'abattre, je lui demande si l'autorisation a été obtenue, il me répond par la négative.*
 - *13 janvier, j'informe via face book une association espaces verts, et j'envoie à la mairie via son site un résumé de la situation.*
 - *15 janvier je contacte à nouveau M SUDRIYAL, qui me dirige vers **Mme Dorothée COURTAUX 01 48 79 63 63 service cadastre et construction de la mairie.** **
 - *Sur ses conseils je lui fais parvenir une copie de la lettre préparée pour le Maire, elle m'affirme que la Mairie intentera une action en justice, s'agissant d'un « sujet remarquable » abattu illégalement.*
 - *16/01/15 lettre au Maire postée*
 - *17/01/15 : suite à ma volonté de déposer plainte au commissariat , un agent me demande de vous écrire directement*
 - *Je vous adresse de fait ma plainte aux motifs suivants :*

- non respect de la loi : abattage du cèdre bleu sans autorisation le lundi 12/01/15 matin
 - mise en danger des riverains, aucune info préalable, route barrée
 - irruption sur notre propriété (quid s'il n'y avait eu personne !)
 - étêtage et non pas élagage des chênes (façon détournée de les condamner à l'abattage futur)
 - destruction intempestive du paysage, non respect normes environnementales

Aussi, je dépose plainte contre les acteurs de cette action illégale, m'associant à l'action en justice que la mairie doit intenter.

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informée de la suite qui sera réservée à ma plainte.

Je vous prie de croire, Monsieur le procureur de la République, à l'expression de ma considération distinguée.

